

Bulletin d'inscription

Au Chapitre de la Confrérie de St-Antoine de ce 19 janvier 2025.

A compléter et retourner pour le 5 janvier 2025 au plus tard chez notre confrère Benoît Volont, rue de la Concorde, 14 à 4280 Blehen, gsm 0496/52 36 86 et mail confreriesaintantoineblehen@gmail.com

Etant donné le nombre limité de places disponibles (max. 175), votre participation ne pourra être prise en compte qu'après versement de votre écot par virement au compte n° **BE18 7925 1608 0165** de la Confrérie de St-Antoine et **cela avant le 05 JANVIER !!!** (n'oubliez pas de compléter la rubrique communication avec vos coordonnées et le nom de votre confrérie).

La participation au chapitre s'élève à **45 €** par convive.

Nom/prénom

Adresse complète

Téléphone

Confrérie

Je réserve : place(s) pour le petit-déjeuner

. . . . place(s) pour le banquet

Personne à introniser

Nom et prénom de l'intronisé(e) :

Titre dans la confrérie :

Buts de la confrérie :

Produits défendus :

Le . . . / . . . / 2024-2025

Signature (pas nécessaire par voie électronique)

Vous pourrez comprendre que toute annulation après le 11 janvier 2025 ne pourra être remboursée.

La Confrérie St Antoine de Blehen ne pourra être tenue responsable d'incident / accident dû à une consommation excessive de boissons alcoolisées.